Paroles d'expert



Interview avec

Abdoul Gadiry Fadiga

Chef de la Section Santé & VIH
à l'UNICEF Côte d'Ivoire

Cet entretien s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de recherche sur la vaccination, menée par l'Institut National de Santé Publique (INSP) avec le financement de l'UNICEF.

1. Merci de bien vouloir vous présenter à nos lecteurs

Je suis Abdoul Gadiry Fadiga, spécialiste en management des programmes de santé, actuellement Chef de la Section Santé & VIH à l'UNICEF Côte d'Ivoire depuis 2022. Je cumule 20 années d'expérience en gestion de la santé, dont 13 au sein de l'UNICEF, avec une expertise en renforcement des systèmes de santé et en coordination de programmes à fort impact.

Avant mon affectation en Côte d'Ivoire, j'ai travaillé en Guinée, en Sierra Leone, en République Centrafricaine et au Mali, occupant diverses fonctions techniques et managériales dans des contextes de développement et d'urgence humanitaire. Au sein de l'UNICEF, j'ai exercé les fonctions de spécialiste en santé et de chef de section, contribuant à la planification stratégique et à la gestion opérationnelle des programmes. Je suis titulaire d'un Doctorat d'État en Médecine, d'un DESS en Gestion des Services de Santé et d'un Exécutive MBA en Management et Leadership. Je parle français et anglais.

2. Quelles sont les missions principales d'un représentant pays UNICEF ?

Le Représentant Pays de l'UNICEF joue un rôle clé dans la réalisation du mandat de l'organisation au niveau national. Ses principales missions sont :

- **Défendre les droits de l'enfant :** Promouvoir et protéger les droits de chaque enfant, en particulier les plus vulnérables, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant.
- **Plaidoyer et mobilisation :** Mobiliser la volonté politique et les ressources matérielles et financières pour donner la priorité aux enfants dans les politiques nationales et renforcer les capacités des gouvernements à mettre en œuvre des services adaptés aux familles.
- **Gestion de programmes :** Superviser la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de

l'UNICEF (santé, nutrition, éducation, protection, eau, hygiène et assainissement).

- **Coordination humanitaire :** Intervenir en situation d'urgence pour protéger les droits des enfants, en coordination avec les agences des Nations Unies et les partenaires humanitaires.
- **Redevabilité et éthique :** Veiller à ce que les actions de l'UNICEF soient impartiales, transparentes et respectent les principes d'équité et de non-discrimination.
- **Renforcement des partenariats :** Développer des alliances stratégiques avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé pour maximiser l'impact des interventions.

Le Représentant Pays incarne ainsi la vision et les valeurs de l'UNICEF, veillant à ce que chaque enfant puisse s'épanouir et réaliser son potentiel.

3. Comment se passe la collaboration entre l'UNICEF et les institutions de Santé Publique en Afrique de l'Ouest, notamment avec l'Institut National de Santé Publique de Côte d'Ivoire (INSP) ?

L'UNICEF travaille en étroite collaboration avec les institutions de santé publique à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre afin de renforcer les systèmes de santé. En Côte d'Ivoire, cette collaboration avec l'INSP s'inscrit dans le cadre de la coopération avec le gouvernement.

L'INSP dispose d'une expertise reconnue dans la formation des professionnels, la conduite d'études et la recherche de mise en œuvre. Ce partenariat permet notamment de documenter des réformes structurantes, telle que l'étude récente sur la digitalisation de la santé communautaire via la plateforme **mHealth.ci**. Ce partenariat inclut également la recherche sur la vaccination de routine, visant à identifier les goulots d'étranglement opérationnels et systémiques afin d'améliorer la performance et l'équité des interventions.

4. L'UNICEF a confié à l'INSP la mise en œuvre du projet intitulé « recherche sur la mise en œuvre de la vaccination en côte d'ivoire ». Quelles sont les raisons qui ont motivé ce choix ?

Le choix de l'INSP repose sur son statut d'institution nationale de référence. L'Institut dispose d'un mandat officiel en matière de production de données probantes et d'appui scientifique aux politiques de santé. L'INSP bénéficie d'une expertise multidisciplinaire et son ancrage institutionnel facilite l'accès aux données nationales. Enfin, ce choix est fondé sur la satisfaction de l'UNICEF quant au professionnalisme démontré lors d'études antérieures et sur la volonté commune de renforcer le leadership national en matière de recherche.

5. la Côte d'Ivoire s'est dotée depuis 2023, d'un outil de diffusion des informations sanitaires qui est le bulletin de Santé Publique de Côte d'Ivoire (BSP-CI). Comment l'UNICEF pourrait-il soutenir ce canal de diffusion de l'information sanitaire ?

L'UNICEF pourrait soutenir le Bulletin de Santé Publique de Côte d'Ivoire (BSP-CI) par un appui à la fois technique et financier visant à renforcer la production, la qualité et la diffusion régulière des informations sanitaires. Cet appui pourrait porter sur l'analyse, la mise en forme et la vulgarisation des données scientifiques afin de les rendre accessibles aux décideurs, aux professionnels de santé et au grand public.

L'UNICEF pourrait également accompagner la production de contenus thématiques sur la santé et les droits des enfants en Côte d'Ivoire, en lien avec les priorités nationales, contribuant ainsi au plaidoyer et à l'orientation des politiques publiques. Enfin, l'UNICEF pourrait jouer un rôle de facilitateur de partenariats, en mobilisant d'autres partenaires techniques et financiers pour soutenir durablement la diffusion et l'utilisation des données scientifiques en santé publique.